



APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS CGT – FO - FSU – SOLIDAIRES DE LOIR ET CHER

Le 9 mars 500 000 jeunes, salariés, retraités et privés d'emploi ont manifesté dans toute la France.

En Loir et Cher, ce sont 300 manifestants à Romorantin, 350 à Vendôme et plus de 2500 à Blois qui ont défilé pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomri. Ce premier succès de la mobilisation montre l'opposition majoritaire des salariés, de la jeunesse à ce recul social majeur.

Après l'ampleur de cette première étape de la mobilisation, le gouvernement affiche une relative détermination, tout en prévoyant, par crainte du mouvement social, certains aménagements à la marge pour tenter de faire admettre ce projet de loi qui ramènerait les salariés, la jeunesse et les générations futures aux conditions de vie et de travail au niveau de celles du début du 19^{ème} siècle.

Si le 31 mars prochain constituera, par la grève et les manifestations, la prochaine grande étape de la mobilisation pour obtenir de nouveaux droits et garanties collectives pour les salariés, il est indispensable, d'ici là, de nourrir la contestation, de prendre des initiatives pour tenir le gouvernement sous pression afin d'obtenir le retrait de ce projet de loi.

Dans cette perspective, alors que les organisations de jeunes appellent à de nouvelles actions le 17 mars, les organisations syndicales CGT – FO – FSU et Solidaires de Loir & Cher appellent les salariés, les retraités et les privés d'emploi à se mobiliser sous toutes les formes possibles, à débrayer, à se mettre en grève et à participer aux rassemblements **le jeudi 17 mars 2016** :

11H30 à Blois au carrefour du Boulevard de l'Industrie – Avenue de Châteaudun – Allée Schuman.

11H30 à Romorantin devant la sous-préfecture,

Transformons le mécontentement, amplifions la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi travail et renforcer les droits et garanties collectives des salariés.